

# CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES

**CONTACTS : Françoise ESNAUT et Jocelyne LECLAIRE**  
du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h30  
Tél : 02.99.20.63.00  
Fax : 02.99.40.12.89  
[cfe@saint-malo.cci.fr](mailto:cfe@saint-malo.cci.fr)

## **PIECES JUSTIFICATIVES**

### **IMMATRICULATION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE**

*Cette liste de pièces justificatives doit être accompagnée de l'imprimé P0 complété et signé en original sur chaque exemplaire. Attention, si l'imprimé P0 ne comporte pas les énonciations obligatoires mentionnées à l'article 5 du décret n° 2006-679 du 9 juin 2006, il n'est pas recevable par notre C.F.E. et devra vous être retourné.*

## **PIECES RELATIVES A LA PERSONNE**

Copie du livret de famille régulièrement tenu à jour **ou** copie de l'extrait d'acte de naissance **ou** copie recto-verso de la carte d'identité **ou** du passeport en cours de validité

Et Attestation sur l'honneur relative à l'absence de condamnation ou de sanction prévue à l'article 17 de l'arrêté, indiquant la nationalité et la filiation (ci-jointe)

Extrait K mentionnant la radiation si vous avez déjà exercé une activité non salariée.

### **Si Marié(e)**

Déclaration établie en application de l'article R.123-121-1 du Code de Commerce (à fournir en deux exemplaires originaux et accompagné d'un chèque de 9,33 € rédigé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce)

## **Si Etranger (ère)**

### Personne résidant en France

Copie du titre de séjour sur le territoire français mentionnant l'exercice d'une profession commerciale, industrielle ou artisanale **ou** copie de la carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" **ou** copie de la carte de résident

Le récépissé de demande autorisant son titulaire à travailler vaut titre

### Personne non résidant en France

Récépissé de déclaration auprès du Préfet du Département d'installation de l'établissement principal

### Ressortissant d'états membres de l'Espace Economique Européen ou d'états avec lesquels ont été conclus des accords particuliers (\*)

Traduction en français d'une pièce d'état-civil indiquant la filiation

- (\*) Espace Economique Européen : Union Européenne, République d'Islande, Principauté du Liechtenstein, Royaume de Norvège, Suisse  
Accords particuliers : Principautés d'Andorre et de Monaco, République Populaire d'Algérie

## **Si Conjoint collaborateur**

Copie du livret de famille régulièrement tenu à jour ou copie de l'extrait d'acte de naissance **ou** copie recto-verso de la carte d'identité **ou** du passeport en cours de validité ([imprimé P0](#) : [11676\\*01](#) à signer par les deux conjoints)

Copie de pacte civil de solidarité

## **Si Conjoint salarié de l'entreprise**

A préciser en zone "Observations" de [l'imprimé P0](#)

### **PIECES RELATIVES AU LOCAL**

*La réglementation relative à la domiciliation a été modifiée par les lois du 01/08/2003 et du 04/08/2008; consulter le "CCI INFO", notre centre de documentation, pour plus d'infos.*

Titre de propriété ou attestation notariée ou

Lettre de mise à disposition des locaux par le propriétaire (préciser "propriétaire, date d'effet et destination") ou

Bail de sous location accompagné de l'autorisation du propriétaire des murs ou

Copie de quittance de loyer ou EDF ou France Télécom ou

Copie du bail commercial ou

Copie du contrat de domiciliation ou

Copie du bail

## PIECES RELATIVES AU FONDS DE COMMERCE

### **Si acquisition d'un fonds de commerce par achat, licitation attribution par voie de partage, prise en location-gérance :**

Copie de l'acte et

Attestation de parution dans un journal d'annonces légales ou copie de celui-ci

### **Si acquisition d'un fonds en liquidation ou par voie de donation**

Copie de l'acte

### **Apport**

Copie du contrat d'apport et

Attestation de parution dans un journal d'annonces légales ou copie de celui-ci

### **Gérance Mandat**

Copie du contrat de gérance mandat et

Attestation de parution dans un journal d'annonces légales ou copie de celui-ci

### **Si dévolution successorale sans partage ni licitation**

Copie de l'acte de notoriété ou de l'intitulé d'inventaire

## ACTIVITES REGLEMENTEES

### **Commerçant non sédentaire - Commerçant forain**

- ▶ Si inscrit au RCS, Extrait K de moins de 3 mois,
  - Copie d'un justificatif de domicile (*dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes...*)  
Pour les personnes hébergées, une attestation d'hébergement en original signée par l'hébergeur et copie de justificatif de domicile de l'hébergeur
- ▶ 2 photographies d'identité **en couleur** récentes au format 35 x 45 mm
- ▶ Chèque de 15 euros libellé à l'ordre de la CCI de Saint-Malo

### **Forain (personne n'ayant ni domicile ni résidence fixe sur le territoire)**

- ▶ Copie de l'attestation provisoire ou copie du livret spécial de circulation

### **Autres**

- Copies de la licence (douanes)
- Attestation de la Direction Régionale de l'Équipement (10, Rue Maurice Fabre 35000 RENNES – Tél : 02.99.33.45.55) pour toute activité de transport
- Copie visée par la Préfecture de la demande de dossier d'agrément ou copie du recommandé si envoi du dossier par courrier (activité de sécurité gardiennage)

## AUTRES PIECES

Imprimé PO : [11676\\*01](#) rempli et **signé en original sur chaque exemplaire**

Accompagné, s'il y a lieu, d'un pouvoir du commerçant à une tierce personne lui permettant de signer les imprimés accompagné, le cas échéant, d'un justificatif d'identité

## DIVERS

Si demande d'aide "**ACCRE**", voir éléments dans le dossier joint  
Si contrat d'appui au projet d'entreprise, copie de celui-ci

## MONTANT DES FRAIS

### CREATION

- 1 chèque de 62,19 € (\*) à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Malo

### ACQUISITION D'UN FONDS DE COMMERCE PAR ACHAT, LOCATION-GERANCE, GERANCE-MANDAT, DONATION, MUTATIONS

- 1 chèque de 138.,10 € (\*) à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Malo

➤

***\* Le règlement par chèque sera privilégié ; en cas de règlement en espèces, il vous appartient de faire l'appoint***

**FORMALITE A DEPOSER AU CFE DANS LE MOIS QUI PRECEDE LA DATE DE DEBUT D'ACTIVITE OU DANS LES 15 JOURS QUI SUIVENT CETTE DATE (8 JOURS SI EMBAUCHE DE SALARIE(S)).**

## ORGANISMES OU ADMINISTRATIONS INFORMES DE VOTRE DECLARATION

- ☞ **GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE**  
*Parc d'Affaires Cap Sud, Bâtiment A, 2<sup>ème</sup> étage, Rue de la Croix Désilles – 35400 SAINT-MALO*  
☎ 02.99.20.00.90 - Fax: 02.99.56.15.12
- ☞ **SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE SAINT-MALO NORD**  
*Centre des Finances Publiques 1, Place des Frères Lamennais – CS 51874 - 35418 SAINT-MALO CEDEX*  
☎ 02.99.40.68.72 - Fax: 02.99.40.68.77
- ☞ **SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE SAINT-MALO SUD**  
*1, rue Henri Lemarié - 35414 SAINT-MALO CEDEX*  
☎ 02.99.20.80.80 – Fax: 02.99.20.80.92
- ☞ **DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE**  
*Division SIRENE – 105, Rue des Français Libres – BP 77402 – 44274 NANTES CEDEX 2*  
☎ 02.40.41.75.75 – Fax 02.40.41.76.61 (service SIRENE)
- ☞ **URSSAF**  
*6, Rue Robert d'Arbrissel – Quartier Beauregard – 35052 RENNES CEDEX 9*  
☎ 02.23.46.82.00 – Fax 02.23.46.84.69
- ☒ **RSI BRETAGNE MALADIE**  
*1, Rue Belle-Ile-en-Mer - 29196 QUIMPER CEDEX*  
☎ 02.99.02.53.53
- **RSI BRETAGNE ORGANIC**  
*1, Allée Adolphe Bobierre – CS 64320 – 35043 RENNES CEDEX*  
☎ 02.99.02.53.53 – Plateforme téléphonique: 0811.010.807  
Fax 02.99.02.53.29
- ☞ **DIRECTION DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**  
*18, Avenue Henri Fréville - BP 41105 - 35041 RENNES CEDEX*  
☎ 02.99.51.45.45 – Fax 02.99.26.57.52
- ☞ **CRAM**  
*236, Rue de Châteaugiron - 35030 RENNES CEDEX 9*  
☎ 02.99.26.74.74
- ➔ **MSA des Portes de Bretagne**  
*Ker Lann – Rue Charles Coudé – BRUZ – 35027 RENNES CEDEX 9*  
☎ 02.99.01.80.80 – Fax 02.99.01.80.11
- ☒ *maladie des indépendants*
- *retraite des indépendants*
- ☞ *si employeur*
- ➔ *activités para agricoles*